



Ville des abeilles
Formulaire de demande

A) Informations sur la ville/collectivité

Municipalité/Première nation _____ Saint-Anaclet-de-Lessard _____

Province/territoire _____ Québec _____

Maire, chef de bande ou conseiller municipal

Nom et titre _____ Francis St-Pierre _____

Nom du demandeur et titre _____ Mélanie Castonguay _____

Département ou service _____ Chargée de projet en agriculture urbaine de Rimouski-Neigette

Adresse _____ 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200 _____

Ville/réserve _____ Rimouski _____ Province/territoire _____ Québec _____

Code postal _____ G5L 4H4 _____

Courriel _____ agriculteururbainern@gmail.com _____ Téléphone _____ 418-750-4737 _____

Référent Bee City et titre (en l'absence de demandeur) _____

Département ou service _____

Adresse _____

Ville/réserve _____ Province/territoire _____

Code postal _____

Courriel _____ Téléphone _____

Veillez lister les membres composant votre communauté de protecteurs des pollinisateurs Bee City. Cette équipe sera responsable de l'encadrement du programme et de sa mise en œuvre (*agrandissez ou réduisez le tableau si nécessaire*) :

Nom	Affiliation	Courriel
Stéphanie Arsenault	Conseillère municipale	stephaniearsenault@st anaclet.qc.ca

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

Nadia Lavoie	directrice générale	direction@stanaclet.qc.ca

Contact média (en l'absence de demandeur)

Nom et titre _____

Département ou service _____

Courriel _____ Téléphone _____

Décrivez les différentes initiatives déjà mises en œuvre dans votre ville, votre communauté ou région et qui ont pour but d'aider les pollinisateurs. Il peut s'agir de jardins pour pollinisateurs existants, de projets de restauration d'habitats, d'efforts de réduction ou d'arrêt de l'usage de pesticides ou bien d'activités éducatives destinées à informer sur le rôle et l'importance des pollinisateurs.

- Participation de la municipalité et ses citoyen.ne.s au mouvement Défi Pissenlits en encourageant de retarder la première tonte de gazon;
- Classification des quatre fleurons au programme des *Fleurons du Québec* démontrant une volonté à l'amélioration du paysage et du verdissement urbain;
- Tous les ans, la municipalité fleurit sa rue principale par des jardinières qui y sont installées et entretenues;
- Installation de huit bacs de plantes comestibles à partager sur le territoire anaclais disposés dans des zones ciblées apportant du même coup une accessibilité et sensibilisation aux citoyen.ne.s. ainsi que de nouveaux espaces diversifiés en culture pour les pollinisateurs;

- Règlementation sur l'interdiction de l'utilisation et l'application des pesticides à l'extérieur des bâtiments sur tout le territoire de la Municipalité;
- Soutenir l'initiative citoyenne du Jardin du Mondrain qui permet une revitalisation d'une ancienne sablière-gravière de 22 hectares en un environnement naturel aménagé entre autres par des arbres, arbustes, sentiers de marche et exempt de véhicule à moteur.
- Soutien au Jardin communautaire de Lessard favorisant un espace diversifié en culture ;
- Soutien au comité d'embellissement qui favorise diverses actions en lien avec l'aménagement par l'engagement et la sensibilisation à l'horticulture et au jardinage.

B) Frais annuels d'inscription

Il n'y a pas frais d'inscription pour la demande initiale. Les frais s'appliqueront uniquement lors du renouvellement de l'inscription annuelle.

Moins de 5 000 habitants	GRATUIT
De 5 001 à 10 000 habitants	150 \$
De 10 001 à 25 000 habitants	200 \$
De 25 001 à 50 000 habitants	300 \$
De 50 001 à 100 000 habitants	400 \$
De 100 001 à 250 000 habitants	500 \$

De 250 001 à 500 000 habitants	750 \$
De 500 001 à 1 000 000 d'habitants	1000 \$
+ d'un million d'habitants	1500 \$

C) Engagement et actions

Je/nous, soussigné, comprends que le programme de Ville des abeilles consiste en trois engagements et notre ville s'engage à mener des actions visant à les soutenir.

1. **Création d'un habitat sain pour les pollinisateurs** : Décrivez les actions que vous allez mener pour créer, améliorer ou maintenir un habitat pour les pollinisateurs tout en réduisant ou supprimant l'utilisation de pesticides (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).
 - Poursuivre la réglementation sur l'interdiction de l'utilisation et l'application des pesticides;
 - Continuer le défi pissenlit auprès des citoyen.ne.s ainsi que sur les terrains municipaux et l'ensemble des espaces verts. L'objectif est de limiter la tonte du pissenlit jusqu'à ce que les graines apparaissent;
 - Inciter les responsables de jardins communautaires à introduire les plantes nectarifères et mellifères;
 - Améliorer les bonnes pratiques des employés municipaux s'occupant de l'entretien afin d'intégrer des plantes nectarifères et mellifères dans les aménagements de la municipalité;
 - Inciter à la création d'un pré fleuri lors du projet de renaturalisation de la rue de la gare (secteur industriel);
 - Améliorer l'aménagement de la cour d'école en créant des zones fleuries;

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

- Plantation d'arbres fruitiers dans différents parcs de la municipalité.
- Amélioration de l'aménagement de la zone fleurie au pont couvert par des plantes nectarifères et mellifères.

2. **Éducation du public sur l'importance du rôle des pollinisateurs** : Décrivez les actions qui seront mises en place afin d'éduquer les habitants, les employés municipaux et les visiteurs sur le rôle crucial que jouent les pollinisateurs et sur ce que chacun peut faire pour les protéger (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).

- Publication dans le journal municipal et sur les réseaux sociaux afin de promouvoir et sensibiliser la communauté au défi pissenlit et à la protection des pollinisateurs;
- Création d'une bande sans tonte près du ruisseau au parc de la rue Langlois et profiter de cette action afin de faire connaître la biodiversité qui s'y cache à travers les plantes qui y émergeront.
- Disposition de l'affiche de sensibilisation fournie par le comité d'Agriculture urbaine de Rimouski-Neigette dans un aménagement de la municipalité.

3. **Célébration annuelle des pollinisateurs** : Décrivez comment votre collectivité célébrera les pollinisateurs durant la semaine internationale des pollinisateurs (troisième semaine de juin) ou à d'autres occasions (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).

- Création d'une semaine thématique à la bibliothèque sur le thème de la protection des abeilles et des pollinisateurs;
- Célébration des pollinisateurs en invitant des citoyen.ne.s à une corvée de plantation et réaliser de la sensibilisation pour la protection des pollinisateurs autour de cette action.

D) Exigences complémentaires

Je/nous m'engage à respecter les exigences suivantes :

1. Faire connaître publiquement votre désignation de Ville des abeilles en installant une signalétique dans la ville, la région ou la communauté, sur votre site Internet ou tout autre endroit stratégique.
2. Faire votre demande d'inscription annuelle afin de renouveler votre désignation de Ville des abeilles. Un formulaire de renouvellement vous sera envoyé accompagné d'une demande de paiement des frais de renouvellement

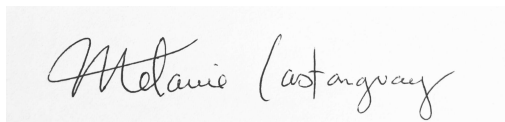
E) Documents à joindre à la demande

Merci de fournir en plus du présent formulaire de demande :

1. le logo de votre ville, région ou Première nation (format png) accompagné de ses règles d'usage ;
2. un court texte (50-100 mots) résumant votre volonté de devenir une Ville des abeilles, accompagné de photos si possible. Cela nous permettra de partager la bonne nouvelle sur nos réseaux sociaux.

F) Signatures

Demandeur



Signature

Mélanie Castonguay

Nom

Chargée de projet en agriculture urbaine

Titre

4 juillet 2023

Date

Référent Bee City Canada (en l'absence de demandeur)

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

Signature

Nom

Titre

Date

G) Étapes suivantes

1. (Demandeur) envoyer le formulaire de demande par courriel (en PDF) accompagné des documents requis à applications@beecitycanada.org avec "APPLICATION" dans l'objet du message.
2. (Bee City Canada) étudiera votre demande dans un délai de trois jours ouvrés. Bee City Canada vous informera de l'acceptation de votre demande ou vous demandera de clarifier certains éléments si nécessaire.

H) Engagement de Bee City Canada

Bee City Canada rendra publique l'obtention de votre statut de Ville des abeilles sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, ainsi que sur d'autres supports. En plus de cela, vous recevrez une trousse de bienvenue incluant notamment une déclaration officielle reconnaissant votre statut de Ville ou Première nation des abeilles

Nous sommes reconnaissants que vous ayez pris la décision de vous engager à avoir une action positive en faveur de la protection des pollinisateurs, ainsi que d'être un modèle pour les autres communautés à travers le pays.